



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements publics

Question écrite n° 103862

Texte de la question

M. Daniel Paul attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation du LNE. Cet établissement public fondé en 1901 s'est progressivement développé, au point de devenir en 2005, le Laboratoire national de métrologie et d'essai et s'affirmer ainsi comme l'un des principaux laboratoires européens au service de la recherche scientifique et de la compétitivité de l'industrie. Sa réorganisation initiée en 2009 ne semble pas, selon les syndicats, avoir généré les effets escomptés et les salariés sont inquiets quant à l'évolution de leurs conditions de travail et l'avenir de cet établissement, d'autant que leurs demandes de rencontre et de concertation se heurtent à des refus. Aussi, il lui demande les intentions du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Paul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103862

Rubrique : Secteur public

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 3004

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)